



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 21/04/2018

Le 21 Avril 2018, le syndicat de l'Association syndicale autorisée du Bois de Cise s'est réuni à 9h30 dans la salle DAURELLY à AULT sur convocation et sous la présidence de Mme Sylvie MACQUET, conformément aux dispositions de l'article 17 de ses statuts.

Date de convocation : 04/04/2018

Syndics Présents : Mme Gervaise ANDRÉ, M. Laurent CHOLET, M. Jean-Marie GEOFFROY, Mme Anny-Claire KUMS, Mme Sylvie MACQUET et M. Michel WAGON

Etait également présente : Mme Florence LE MOIGNE et le receveur du trésor public M. Marcel LEMOIGNE.

Excusés ayant donné leurs pouvoirs : M. Karel RIETVELD a donné son pouvoir à Michel Wagon.

Absents : Mme Evelyne COLLINET, M. Bernard KINT

Invités excusés : Mme la Maire d'AULT, M. le Maire de SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE,

La présidente, Mme Sylvie MACQUET, déclare la séance ouverte à 09h30.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 25/11/2017

Les participants votent à main levée l'approbation du procès-verbal du 25/11/2017.

Après délibération, le compte rendu du conseil syndical du 28/08/2017 est approuvé à l'unanimité de 7 voix sur 7

2. COMPTE DE GESTION 2017

Mme Florence LEMOIGNE présente le compte de gestion 2017 établi par M. Marcel LEMOIGNE, receveur du trésor public

Après délibération, le compte de gestion 2017 est approuvé à l'unanimité de 7 voix sur 7

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017 sont ensuite présentés. Mme la présidente ne pouvant pas voter le compte administratif, c'est le secrétaire qui procède au vote à main levée.

Après délibération, le compte administratif 2017 est approuvé à l'unanimité de 6 voix sur 6

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Après approbation des comptes administratifs, il apparaît un excédent de résultat du budget de fonctionnement de 11 873,87 € qu'il est proposé d'affecter par délibération sur le compte 002

Après délibération, le compte de gestion 2017 est approuvé à l'unanimité de 7 voix sur 7



Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

Le compte d'investissement qui s'élevait à 6944.09€ fin 2016 termine l'exercice 2017 avec un montant de 6256.35€

Le niveau de trésorerie approximative au 21/04 est de l'ordre de 17 000€ alors que les redevances 2018 n'ont pas commencées à être perçues, ce qui représente une sécurité d'un an. C'était l'objectif que nous étions fixé sachant que l'essentiel de nos dépenses sont variables car liées en grande partie à l'entretien du bois pour lequel nous devons être en mesure de nous prémunir contre des besoins imprévus dus aux intempéries, aux caprices de la météo et à toutes interventions inattendues.

5. DECISION MODIFICATIVE N°1

Comme les résultats 2017 n'étaient pas connus lors de l'établissement du budget primitif 2018 il est demandé d'ajuster le budget pour intégrer l'excédent de fonctionnement en recettes et en dépenses et d'ajuster le montant de la taxe syndicale qui tout en restant au même niveau que 2017 pour les propriétaires (sauf modifications cadastrales), baisse légèrement à cause : d'arrondis plus favorables, de parcelles sans héritiers ou de parcelles de petites surfaces acquises par des propriétaires de villas.

**Après délibération, le compte de gestion 2017 est approuvé à l'unanimité de
7 voix sur 7**

La commune de Saint Quentin nous a attribué comme tous les ans, une subvention de 50€ qui s'ajoute aux aides matérielles pour travaux, affranchissements, La commune d'Ault nous a attribué un subvention de 500€ (pour 1500 € demandés) qui s'ajoute au frais de photocopies accordées à toutes les associations

6. POINT SUR LES TRAVAUX

PARCELLE TEMOIN : Parmi tous les terrains dont l'ASA est propriétaire beaucoup sont situés sur des pentes de 30 à 40% et c'est finalement le terrain de sports qui a été retenu comme parcelle-témoin pour sa situation, d'une part, et pour les essences représentées : du chêne, de l'érable sycomore, du charme et de l'aubépine, d'autre part. De plus cette parcelle est très fréquentée ce qui accroît sa visibilité et celle du panneau didactique qui sera installé à l'attention des randonneurs mais aussi des Cisiens.

Ce choix s'est finalisé le vendredi 20 avril en collaboration avec M. Valengin, expert-forestier et ingénieur forêt développement au Centre régional de la propriété forestière des Hauts-de-France. L'élagueur retenu par l'ASA suite à une consultation auprès de 3 professionnels était également présent et des conseils ont été apportés par M. Valengin pour atteindre notre objectif de notre parcelle témoin de bonnes pratiques.

POSE DE LICES : Les travaux ont commencé sur le sentier du muguet. Ils ont pris énormément de temps parce que nous avons besoin des plans des réseaux électriques enterrés que nous avons mis près de 3 mois à recevoir, malgré nos relances répétées auprès de la municipalité qui n'en disposait pas qui a et a dû retransmettre cette demande auprès des opérateurs. Ce premier sentier est enfin terminé, la suite des travaux sera reportée quand les entretiens courants deviendront moins pressants.



SENTIER DU GRAND MONT ET TABLE D'ORIENTATION :

Des travaux d'élagage ont été conduits par la commune d'Ault pour dégager et élargir le chemin côté du Bois de Cise et côté des champs, la commune de Saint-Quentin-La-Motte et le Syndicat Baie-de-Somme-Trois Vallées ont conjointement décidé de planter une haie. Le chemin a désormais un aspect plus agréable.

Concernant le panorama, l'ASA a prévu de déplacer la table d'orientation d'une trentaine de mètre pour la situer en dehors du périmètre de sécurité. Ce projet sera conduit en partenariat avec la commune de Saint-Quentin-La-Motte puisque les mobiliers actuels et futurs sont situés sur son territoire.

Nous envisageons de faire appel aux dons pour alléger la facture qui sera à notre charge et nous étudions plusieurs solutions pour encourager les donateurs à nous soutenir dans cette démarche.

ORGANISATION DE LA FETE DES VOISINS :

Bien que la date officielle de la fête des voisins soit le vendredi 25 mai, pour qu'un maximum de Cisiens puissent y participer, nous avons reporté cette date au samedi 9 juin.

7. QUESTIONS DIVERSES

- **Groupe de travail sur le sens de circulation route des mouettes:**

Lors du dernier conseil syndical nous avons annoncé la constitution d'un groupe de travail chargé de recueillir les avis des propriétaires sur l'éventualité d'un sens unique pour limiter la dangerosité liée à l'étroitesse de la chaussée, route des mouettes. Des propositions intéressantes ont été formulées notamment par Anny-Claire mais lors d'un entretien avec la Municipalité Mme le Maire nous a dit souhaiter élargir le groupe de travail au-delà des propriétaires de l'ASA. Dans ces conditions cette étude ressort de la compétence de l'ASA et nous avons alors annoncé interrompre ce travail tout en nous mettant à la disposition de la Mairie pour partager nos réflexions.

- **Entretien des Haies :**

Des courriers recommandés ont été adressés à quelques propriétaires pour qu'ils procèdent à l'entretien de leurs haies afin de permettre la libre circulation des promeneurs dans les sentiers, comme le prévoit le cahier des charges

Les sujets étant épuisés, la réunion s'est terminée à 11h30 pour libérer la salle à la demande de la commune.

La présidente
Sylvie MACQUET

Le secrétaire
Jean-Marie GEOFFROY.